

SAINT PAL DE SENOUIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
03 AVRIL 2022

Budget

Approbation à l'unanimité des taux des impôts locaux (inchangés), du budget de la commune, du budget du CCAS.

	<b>Bases</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux</b>	<b>Produit</b>
	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2022</b>
<b>TFB</b>	98 900	31.72%	31.72%	31 371
<b>TFNB</b>	34 100	77.04%	77.04%	26 271
			<b>Total</b>	<b>57 642</b>

BP DEPENSES FONCTIONNEMENT

		59 337.03	0.00
011	Charges générales	51 727.56	82 467.92
012	Charges personnel	25 428.73	25 400.00
65	Gestion courante	26 254.66	30 120.00
66	Charges financières	3 544.54	3 356.47
67	Charges exceptionnelles	0.00	200.00
68	Amortissements	23 134.00	23 134.00
739221	Atténuations produits	13 256.00	34 800.00
002	Déficit fonctionnement	0.00	0.00
023	Virement investissement	0.00	108 848.18
		<b>143 345.49</b>	<b>308 326.57</b>

BP RECETTES FONCTIONNEMENT

70	Services et ventes diverses	8 361.25	8 990.00
73	Impôts et taxes	63 340.01	81 792.00
74	Dotations et participations	102 636.29	99 276.00
75	Produits de gestion courante	17 421.78	10 500.00
77	Reprises	5 901.39	5 901.39
77	Autres produits	5 021.80	300.00
002	Excédent fonctionnement reporté		101 567.18
		<b>202 682.52</b>	<b>308 326.57</b>

BP DEPENSES INVESTISSEMENT

		129 766.02	0.00
13	Reprises	5 901.39	5 901.39
16	Emprunts (Capital)	10 148.63	10 370.00
20	Terrains de voirie	0.00	35 100.00
21	Bâtiments publics	4 442.30	70 500.00
21	Total voiries	8 400.00	81 108.61
21	Réseaux	3 115.00	5 000.00
21	Acquisitions	6 762.86	9 000.00
001	Déficit	0.00	0.00
		<b>38 770.18</b>	<b>216 980.00</b>

BP RECETTES INVESTISSEMENT

10	Fonds divers	117 610.20	3 940.00
13	Subventions	27 792.00	49 906.00

16	Emprunts	0.00	0.00
28	Amortissements	23 134.00	23 134.00
001	Excédent	0.00	31 151.82
021	Virement du fonctionnement	0.00	108 848.18
		<b>168 536.20</b>	<b>216 980.00</b>

#### CCAS DEPENSES

		-464.18	0.00
6232	Repas et colis	3 065.45	3 095.82
6451	Cotisations	133.00	133.00
6561	Secours divers	29.99	500.00
		<b>3 228.44</b>	<b>3 728.82</b>

#### CCAS RECETTES

7478	Subvention Commune	2 000.00	2 000.00
7713	Dons	764.26	300.00
002	Excédent	0.00	1 428.82
		<b>2 764.26</b>	<b>3 728.82</b>

#### SUBVENTIONS "PUBLIQUES"

		CA2021	BP2022
6573	CCAS	2 000.00	2 000.00
	Total	<b>2 000.00</b>	<b>2 000.00</b>

#### SUBVENTIONS "PRIVEES"

		CA2021	BP2022
6574	A REPARTIR AVEC DELIB 2021 théâtre LCD	50.00	690.00
6574	ADAPEI 43	80.00	80.00
6574	ADMR	100.00	100.00
6574	AFM TELETHON	50.00	50.00
6574	ANCIENS COMBATTANTS ST PAL	100.00	100.00
6574	APAJH 43	50.00	50.00
6574	ASSOCIATION CHASSE ST PAL	100.00	100.00
6574	ASSOCIATION PECHE HAUTE SENOUIRE	120.00	120.00
6574	COLLEGE LA CHAISE DIEU		100.00
6574	ECOLE ELEMENTAIRE LCD		100.00
6574	GYMNASTIQUE LCD	50.00	50.00
6574	LES CHEVEUX D'ARGENT LCD	80.00	80.00
6574	LUTTE CONTRE LE CANCER COMITE 43	50.00	50.00
6574	MAIRIE LCD BANQUE ALIMENTAIRE	100.00	100.00
6574	PARMI LCD (Parents d'élèves)		100.00
6574	SCLEROSES EN PLAQUES	50.00	50.00
6574	VISITEURS HOPITAUX ALLEGRE	80.00	80.00
6574	UKRAINE		500.00
6574	CIRQUE FARANUKA Subvention de création et prestation 2021		1 000.00
	Total	<b>1 110.00</b>	<b>3 200.00</b>

#### Déneigement

Le point est fait sur le déneigement 2021/2022.

Des problèmes se posent pour le déneigement du Chomet et de Combelles.

Il faut envisager de transmettre des factures de déneigement aux communes limitrophes.

L'étrave sera à surveillée (usure).

## Remorque

En collaboration avec Paul Devidal un habillage de la remorque sera effectué.

## Mini-pelle

Les chenilles de la mini-pelle sont à remplacer. Dépense estimée à environ 1 150 €.

## Éclairage public

Les installations au bourg (maison Royon) et à Serres (maison Timpani) sont dans l'attente du programme Feder du Pays de Lafayette.

## Syndicat des Énergies

Gilles Vessayre fait le compte rendu de la réunion.

Dans les projets envisagés : passage aux lampes LED avec diminution de l'intensité la nuit à la place de l'extinction.

## Subventions communales

Aide financière à l'Ukraine : par 8 pour et 1 abstention : aide de 500 €.

Cirque Faranuka : subvention de création et prestation 2021 : 1000 €.

## SICTOM

Signalement de poubelles cassées au Chomet.

Gilles Vessayre fait le compte rendu de la réunion

Dans les projets, la relation Sictom / Agglomération du Puy en Velay.

## Antenne téléphonie à Mazeyrat d'Allier

Alain Fouillit fait le point sur les actions de soutien pour la Ferme Salgues par la CCRHA. Il a été surpris par l'absence des grands élus et de la presse à la manifestation.

Le Conseil Municipal soutient les agriculteurs.

## Syndicat des Eaux du Brivadois

Avis favorable à la modification du périmètre avec les départements des communes de Cistrières, Blassac et Connangles

## Vente Laugier à Clersanges

Pour donner suite au courrier de la famille Laugier, le Conseil Municipal a souhaité que :

- Le demandeur choisisse le géomètre expert ;
- Qu'il passe commande du document d'arpentage ;
- Qu'il prenne les frais à sa charge.

En effet cette procédure a toujours été demandée dans tous les cas de vente d'une partie de parcelle. Il n'est pas possible de changer ce qui a été appliqué à d'autres précédemment. De fait la demande de conditionner le remboursement à la commune à une réponse favorable de la consultation des électeurs n'est pas retenue.

## Bibliothèque

Justine Planchon fait le bilan de l'ouverture de la bibliothèque.

Elle rappelle les projets d'animation (cabine à livres, belote, couvige, café, tisane, altibox, ...)

## Location HARNY

En présence de M. Harny Nicolas.

À l'ancien presbytère, la location va prendre fin.

M. Harny explique sa nouvelle situation professionnelle et familiale.

Un courrier est parvenu en mairie. Le départ demandé par le locataire est le 30 avril 2022 (1 mois de préavis pour raison économique).

Un état des lieux sera effectué avant cette date.

Le Conseil Municipal accepte le prêt du camion communal pour le déménagement.

Le Conseil Municipal rappelle les restes à payer dus par le locataire.

Après cet échange le Conseil Municipal accepte le départ de M. Harny Nicolas et la fin de son bail au 30 avril 2022.

Le Secrétaire de Mairie et le Comptable Public de Langeac sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de cette décision.